

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

BREVET DES MÉTIERS D'ART

SESSION 2025

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 2,5

Indications sur les attentes

Le règlement d'examen (Arrêté du 17 juin 2020 paru au *BOEN* du 10 juillet 2020) précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à « vérifier les compétences du candidat à :

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC). »

L'épreuve comporte trois parties, notées respectivement sur 6, 8 et 6 points. Cette répartition est immuable.

Dans cette perspective, il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction est un barème cumulatif : la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée.
- l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisée ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.
- il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice de façon à ce qu'il soit visible que tout a été évalué.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des **éléments attendus** (capacités, connaissances, etc.), le cas échéant, des éléments à **valoriser**.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 25-BCP-FHG-HGEMC-AG1C	1/10

- **Les éléments attendus** sont ceux qui doivent être retrouvés dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.
- **Les éléments à valoriser** portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie. Le nombre de points de valorisation doit clairement apparaître sur la copie (à côté de la note initialement donnée et avant l'addition du total des points).

**Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve d'histoire-géographie
et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel.
Grille parue au BOEN n°47 du 16 décembre 2021.**

Parties	Exercices	Principales compétences évaluées
Première partie (histoire ou géographie) / 6 points	Questions à réponses courtes en histoire ou en géographie	- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : se repérer et contextualiser ; - mémoriser et s'appropriier les notions ;
Deuxième partie (histoire ou géographie) /8 points	Questions sur documents	- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.
Troisième partie (EMC) /6 points	Analyse d'une situation à partir d'un dossier documentaire	- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 25-BCP-FHG-HGEMC-AG1C	2/10

Première partie : Géographie (6 points)

Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter.

Compétence évaluée : Maîtriser et utiliser des repères spatiaux (3 points)

Question 1 : localisez et nommez sur le planisphère (**ANNEXE 1 page 5/10 à rendre avec la copie**) :

- un pays de l'hémisphère nord soumis au risque nucléaire,
- un pays soumis au risque cyclonique.

Question 2 : complétez la légende et donnez un titre au planisphère (**ANNEXE 1 page 5/10 à rendre avec la copie**).

Compétence évaluée : S'approprier les démarches géographiques (3 points)

Question 3 : présentez le rôle d'un acteur institutionnel (État, préfet, collectivité territoriale...) dans la gestion de crise.

Réponse possible : le candidat présentera le rôle d'un des acteurs suivants dans la gestion d'une crise (réaction/alertes, intervention/secours aux personnes, protection/mise en sécurité) :

- *l'État intervient dans la gestion de crises au niveau inter-départemental ou régional. Il mobilise les moyens nécessaires. Il met en place la législation (organisation des secours, décret de catastrophe naturelle).*
- *le préfet déclenche le plan ORSEC, coordonne la gestion de crise et commande toutes les opérations de secours à l'échelle du département (PC de crise).*
- *la collectivité territoriale :*
 - Le département finance et assure la mise en œuvre du SDIS (les pompiers).*
 - La mairie met à disposition des moyens humains et les infrastructures (salles, employés municipaux, ...)*

Élément(s) de valorisation :

- *toute réponse qui précise l'organisation multiscalaire de la gestion de crise.*
- *toute réponse qui s'appuie sur un exemple précis.*

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 25-BCP-FHG-HGEMC-AG1C	3/10

Question 4 : définissez la notion de « risque climatique » en vous appuyant sur un exemple de votre choix.

Réponse attendue : le « risque climatique » est l'ensemble des aléas d'origine climatique (précipitations, sécheresses/canicules, vents violents/tempêtes) dont l'intensité affecte les sociétés et les biens. On attend tout exemple qui précisera les 3 éléments suivants :

- l'aléa,
- les enjeux,
- le risque.

Par exemple, les pluies torrentielles (aléa climatique) qui ont touché la région espagnole de Valence à l'automne 2024. C'est une région très urbanisée et industrialisée (enjeux). Le risque naturel ici est une inondation destructrice à l'échelle d'une région : plus de 200 morts, des milliers d'habitations dévastées, des entreprises détruites et des voies de communication coupées.

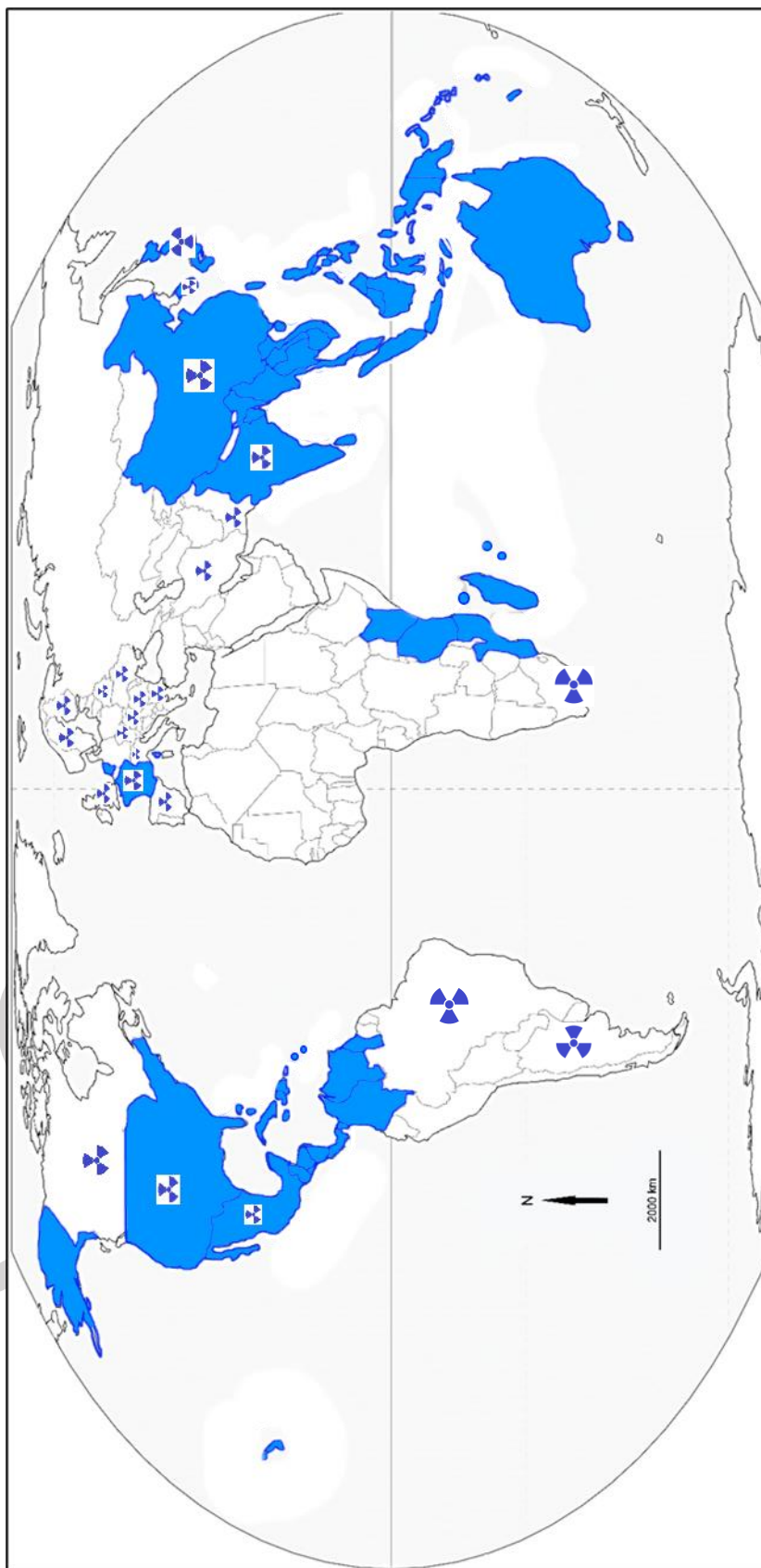
Élément(s) de valorisation :

- toute réponse qui met en relation le « risque climatique » et la notion de « changements globaux » : les risques climatiques sont plus fréquents (changement climatique) et plus violents (littoralisation des activités, monoculture, exposition aux risques sanitaires).
- toute réponse qui précisera le rôle de l'environnement géographique dans lequel s'inscrit l'exemple, qui peut aggraver ou diminuer l'impact.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 25-BCP-FHG-HGEMC-AG1C	4/10

ANNEXE 1 À COMPLÉTER ET À RENDRE AVEC LA COPIE

Titre : Pays soumis aux risques nucléaire et cyclonique.



LÉGENDE :



pays soumis au risque nucléaire



pays soumis au risque cyclonique

Deuxième partie : Histoire (8 points)

Thème 1 : Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945.

Capacités évaluées :

- Questionner des documents pour conduire une analyse historique,
- Confronter des points de vue d'acteurs différents,
- Raconter un évènement et argumenter sur sa portée historique.

SUJET

Berlin dans la Guerre froide

Questions et réponses possibles

Question 1 : présentez l'évènement illustré par cette photographie du 10 novembre 1989. (Document 1)

Réponse attendue : L'évènement évoqué est l'ouverture de la frontière entre Berlin-Est et Berlin-Ouest au lendemain de la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989.

Élément(s) de valorisation : On valorisera le candidat

- *qui décrira précisément la photographie en identifiant l'Est et l'Ouest.*
- *qui décrira le mouvement de la foule.*

Question 2 : expliquez la phrase soulignée dans le document 2 : « Mais nous sortons d'un ordre établi et nous ne pouvons pas encore dessiner le nouvel équilibre ».

Réponse attendue : évocation de la fin de l'ordre établi par la Guerre froide en Europe (bipolarisation, partage de l'Europe).

Élément(s) de valorisation :

- *évocation de la bipolarisation à différentes échelles,*
- *définition des notions de Guerre froide et de superpuissance,*
- *évocation de la présence des forces occidentales à Berlin, héritage de la fin de la seconde guerre mondiale.*

Question 3 : identifiez au moins trois conséquences, à différentes échelles, de l'évènement. (Documents 1, 2 et 3)

Réponses possibles : évocation d'au moins trois conséquences directes ou indirectes prises dans les trois documents.

Les conséquences de l'évènement, à différentes échelles, sont :

- *libre circulation entre Berlin-Est et Berlin-Ouest,*
- *fin du rideau de fer en Europe,*

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 25-BCP-FHG-HGEMC-AG1C	6/10

- *réunification de l'Allemagne,*
- *renforcement de la Communauté économique européenne,*
- *fin de la Guerre froide,*
- *Une nouvelle donne des relations internationales qui sera évoquée dans la réponse à la question 4...*

Question 4 : montrez que le début des années 1990 représente un tournant de la Guerre froide et qu'un nouvel ordre international se dessine.

Réponse attendue : montrer le lien entre les évènements survenus en 1989 et 1990 et le nouvel ordre mondial établi :

- *chute du mur de Berlin,*
- *réunification de l'Allemagne,*
- *dislocation de l'URSS (1991),*
- *un monde unipolaire en 1991 ; une seule superpuissance domine : les États-Unis,*
- *élargissement de la construction européenne à l'Est...*

La chute du mur de Berlin fragilise le bloc communiste. L'URSS se disloque en 1991 et cet évènement marque la fin de la guerre froide et l'échec du modèle soviétique. La puissance hégémonique des États-Unis devient incontestable.

Élément(s) de valorisation : on valorisera toute réponse pertinente structurée et illustrée d'autres exemples précis.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 25-BCP-FHG-HGEMC-AG1C	7/10

Troisième partie : Enseignement moral et civique (6 points)

Thème : S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société

Capacités évaluées :

- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.
- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.

Sujet :

Élevage intensif et bien-être animal

Questions et réponses possibles

Question 1 : identifiez la position du groupe de sénateurs sur l'élevage intensif. (Document 1).

Réponse possible :

Le groupe de sénateurs dépose une proposition de loi pour favoriser « un élevage éthique, socialement juste et soucieux du bien-être animal ». Il dénonce l'élevage intensif.

Élément(s) de valorisation : le candidat peut relever les raisons qui conduisent le groupe de sénateurs à dénoncer l'élevage intensif (irrespect des agriculteurs, des animaux, des consommateurs, conditions « intolérables » d'élevage et d'abattage, mise en difficulté des filières locales, actions de citoyens en faveur du droit des animaux).

Question 2 : montrez que la position du groupe de sénateurs est en cohérence avec l'opinion des Français. (Documents 1 et 2)

Réponse possible : D'après le sondage, 84 % (27 + 57) des Français sont favorables à l'interdiction de l'élevage intensif en France. Cette opinion majoritaire est en adéquation avec la position du groupe de sénateurs favorable à un « élevage éthique ».

Élément(s) de valorisation : le candidat repère que l'opinion des Français, présentée dans le sondage de 2024 était déjà partagée en 2016 (cf. sondage YouGov cité dans le document 1) et fait écho à une « initiative citoyenne » portée à l'échelle européenne ;

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 25-BCP-FHG-HGEMC-AG1C	8/10

Il a conscience que les sondés qui sont favorables à l'interdiction de l'élevage intensif ne sont peut-être pas tous prêts à payer plus cher les produits alimentaires.

Question 3 : après avoir recopié le tableau, complétez-le en indiquant les causes et les conséquences de l'arrêt de l'élevage intensif évoquées dans ce témoignage (Document 3) :

Réponse possible : au moins 2 éléments attendus par colonne.

Causes et conséquences de l'arrêt de l'élevage intensif évoquées dans ce témoignage	
Causes de l'arrêt de l'élevage intensif (GAEC « Les grandes mares ») (2 éléments attendus)	Conséquences (2 éléments attendus)
- Réglementations qui s'accumulent. - Travail administratif chronophage. - Normes de plus en plus strictes sur le système des poules en cage, notamment en faveur du bien-être animal. - Investissements non rentables.	<i>Pour les agriculteurs :</i> - Chute des revenus. - Double emploi pour assurer un revenu convenable. - Nécessaire diversification ou évolution des activités de l'exploitation (location des locaux pour l'hivernage des camping-cars). Importation des œufs de pays étrangers. <i>Pour les consommateurs :</i> - consommation d'œufs importés. - manque d'œufs très bon marché

Élément(s) de valorisation : Tout élément pertinent qui complétera les 2 éléments attendus par colonne.

Question 4 : démontrez que les citoyens et les institutions publiques participent au débat sur l'élevage intensif et le bien-être animal. (Documents 1, 2 et 3)

Réponse possible : Le débat sur l'élevage intensif et le bien-être animal concerne les Français dans leur majorité ainsi que leurs représentants institutionnels (les parlementaires français et européens) qui s'approprient ce sujet et ce, depuis plusieurs années (sondages évoqués dans les documents 1 et 2).

Les citoyens participent à ce débat par l'intermédiaire de plusieurs moyens :

- organisations et signatures de pétitions en France et en Europe (dans le cadre de « l'initiative citoyenne européenne »)
- création et participation à des associations portant sur le droit animal.

Les institutions publiques françaises et européennes participent à ce débat en légiférant (documents 1 et 3).

Élément(s) de valorisation : le candidat montre l'inscription de ce débat sur le temps long ou évoque le rôle des lobbies comme acteur supplémentaire.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 25-BCP-FHG-HGEMC-AG1C	9/10

Question 5 : vous participez à un débat sur le projet d'installation d'un élevage intensif dans votre commune. Exposez votre point de vue dans un texte argumenté d'une dizaine de lignes.

Réponse possible :

On attend du candidat :

- un point de vue argumenté, qui peut être nuancé.

- une présentation reposant sur au moins deux arguments. À titre d'exemples :

Arguments en faveur du projet : favoriser la dynamique du territoire, proposer un projet source d'emploi et de revenu, donner accès pour les consommateurs à une alimentation bon marché et produite sur le territoire national...

Arguments en défaveur de l'élevage intensif : répondre à une demande sociétale, favoriser des pratiques plus respectueuses du droit animal comme des conditions d'élevage, renforcer une démarche environnementale notamment contre les pollutions (des sols, des eaux)

Élément(s) de valorisation : le candidat développe plus de trois arguments pertinents ou met en tension les arguments.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 25-BCP-FHG-HGEMC-AG1C	10/10